



# BMX CHAMPEY

PAYS D'HERICOURT



26 MAI

2024

10H00/17H00

CHAMPEY

Piste du Pré la Chaux

## CHAMPIONNAT REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

BUVETTE



RESTAURATION





# Invitation CHAMPIONNAT RÉGIONAL BMX Bourgogne Franche Comté 2024 Dimanche 26 mai à CHAMPEY



## INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront être faits via Cicleweb (<http://maj.ffc.fr/Maj/>) par les responsables des clubs avant mercredi **22 MAI 2024** à 8h00

## LES ENGAGEMENTS

Catégorie	Montant	
U13 et -	9.60 €	Attention ! Les engagements pris sur place ou en retard seront doublés.
U15 et + 20" ou 24"	11.60 €	
Pilotes inscrits en 20" et 24"	14.70 €	
Pilotes extérieurs à BFC	Compétition non ouverte	

Le Championnat Régional BMX Bourgogne Franche Comté est réservé exclusivement aux pilotes licenciés FFC en Bourgogne Franche Comté.

**Le contrôle de la liste des engagés se fera par le responsable de chaque club, à réception des listes d'engagés, la mise à jour pendant les essais et impérativement avant l'affichage des courses, seront l'exception.**

**Merci de signaler toute anomalie au secrétariat.**

Les responsables de club sont invités à retirer les pastilles de couleur au secrétariat avant le début des essais.

## LES CATÉGORIES (20)

- Cruisers Femmes **U15 et +**
- Cruisers **U15 et U17**
- Cruisers **34 ans et -**
- Cruisers **35 ans et +**
- **U7** Filles
- **U7** Garçons
- **U9** Filles
- **U9** Garçons
- **U11** Filles
- **U11** Garçons
- **U13** Filles
- **U13** Garçons
- **U15** Filles
- **U15** Garçons
- **U17** Filles
- **U17** Garçons
- Femmes **17 et +**
- **U19** Hommes
- Hommes **19/29 ans**
- Hommes **30 ans et +**

Cette épreuve se déroulera selon le règlement National FFC et du Championnat Régional BMX BFC 2024. **L'épreuve de déroulera selon le format « Manches brassées ».**

Les catégories peuvent être regroupées si le nombre de pilotes n'est pas suffisant. (4 pilotes minimum)

Pour le classement final, toutes les catégories sont récompensées. (Même en cas de regroupement)

Les plaques latérales et frontales conformes à la réglementation fédérale sont obligatoires : numéro et lettre pour les pilotes challenge.

## LE TIMING PRÉVISIONNEL

(Horaires prévisionnels pouvant être modifiés par le Président du Jury)

• 8h30	Accueil des pilotes
• 9h00	Essais contrôlés par Catégories
• 10h30	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> Manches qualificatives
• 12h00	Pause repas
• 13h15	3 <sup>ème</sup> Manche qualificative jusqu'aux phases finales Toutes les catégories où il y a 8 pilotes et moins seront courues en 3 Manches et Finale
• 16h00	<b>CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE</b> Toutes les catégories 20' et 24' seront récompensées soit 20 catégories 24' : Seul les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés 20' : Jusqu'à la catégorie U13 incluse, les 8 finalistes seront récompensés à partir de la catégorie U15 seul les 3 premiers seront récompensés. Les U7 filles sont ressorties et récompensées Tenue de compétition OBLIGATOIRE pour la cérémonie protocolaire

## LOCALISATION DE LA PISTE

### Pour venir à Champey :

- Depuis Dole-Besançon par A36, prendre la sortie 6 L'Isle-sur-le-Doubs, suivre les directions Arcey, puis Saulnot, puis Héricourt,
- Depuis Vesoul, suivre les directions Villersexel-Héricourt,
- Depuis le Pays de Montbéliard, suivre les directions Vesoul-Couthenans-Villersexel.

### Accès piste :

Le site de la piste sera fléché depuis le rond-point du village.

Coordonnées GPS : 17°34'53,72"N – 6°40'49,37"E

*La piste est ouverte aux compétiteurs le samedi soir de 17h30 à 19h00 selon les conditions météo.*

## PARKINGS PILOTES ET SPECTATEURS / CAMPING

Les parkings seront indiqués, merci de respecter les consignes de stationnements et les bénévoles du club.

## SERVICES SUR PLACE

### RESTAURATION ET BUVETTE

Pâtes bolognaises, Frites, Barbecue et Américain

Crêpes et Gaufres

## MAGASIN

### La MAISON DU VÉLO (Guebwiller) BIKESTUB

Si vous souhaitez commander du matériel et vous faire livrer à Champey, vous pouvez passer commande au **06 52 90 21 10**

## SECOURISTES

Le poste de secours est assuré par l'Union Départemental des Sapeurs-Pompiers de Haute-Saône

## A RESPECTER SUR PLACE :

- Merci de laisser un passage le long de la 1<sup>ère</sup> ligne : pour cette raison, aucune implantation de tonnelle ou barnum ne sera autorisée à moins de 5 mètres des barrières,
- Pour des raisons d'accès à la zone de prégrille et à la sortie de la piste, aucune implantation de tonnelle ne sera autorisée le long de la 4<sup>ème</sup> ligne,
- Sur l'ensemble du site, les déchets recyclables ou non, devront être mis dans les poubelles prévues à cet effet.

**Nous vous souhaitons à tous  
une très bonne compétition**